



11 juin 2020

RAPPEL :

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION AUX CAMPS DE JOUR D'ÉTÉ (MIRABEL ET MASCOUCHE)

La période d'inscription aux camps de jour d'été de Mirabel et de Mascouche est maintenant terminée.

Si vous avez reçu un avis de la ville de Mascouche pour confirmer l'inscription de votre enfant au camp de jour d'été, veuillez en aviser Mélanie Bélisle, coordonnatrice du programme pour le Québec, au **1-888-433-2885**.

Pour avoir droit au remboursement du STTP correspondant à 35 % des frais d'inscription au camp de jour d'été, l'inscription de votre enfant doit avoir été validée auprès de la coordonnatrice.

Solidarité,

Dave Bleakney
2^e vice-président national



2019-2023 Bulletin n° 146

SB/bt sepb 225 /jrg scfp 1979